

Conseil Informe

EN MARS, LE PRINTEMPS ARRIVE







FINANCES

DÉPENSES 4 Les Membres du Conseil ont accepté le journal des achats du mois de février 2025 pour un montant de 156 145.65\$ incluant les taxes et en autorise les paiements.

RÉAFFECTATIONS © La Municipalité a reçu, en 2024, des aides financières non prévues pour des projets. Afin de se conformer aux règles comptables encadrant une municipalité, il est nécessaire d'effectuer des transferts du fonds de fonctionnement vers le fonds d'immobilisations 2024. Ces réaffectations totalisant la somme de 77 394\$ (piste cyclable: 22 182.77\$ et système de traitement eau potable: 55 211.23\$) ont été autorisées.

ENGAGEMENTS FINA NCIERS

- Le projet de mise à niveau du système de traitement d'eau potable est presque terminé. Il reste seulement les travaux de terrassement extérieur. Le nouveau système est en fonction et la qualité de l'eau est très améliorée. Également, le décompte progressif #4 à Nordmec Construction inc. a été approuvé pour la somme de 29 336.40\$.
- La Maison de la famille Éveil-Naissance a mis en place une campagne de financement d'envergure visant à amasser des fonds en prévision d'un projet d'agrandissement dont l'objectif visé est de 200 000\$. Le projet d'agrandissement servira principalement à l'augmentation de l'espace réservé à la haltegarderie, un service de garderie de dépannage qui gagne à être connu. Une somme de 500\$ a été approuvée.
- Les Loups au Volant ont présenté une demande d'aide financière pour la 43^e édition du Festival Camionneurs. des Le versement d'une subvention de 5000\$ pour la tenue de l'évènement a été acceptée.
- Le projet de construction d'un nouveau centre communautaire et de démolition de l'ancien suit son cours. Comme les subventions sont confirmées dans ce projet et suite aux appels d'offres publics pour la réalisation des travaux, Contruction Unibec inc. a été mandaté pour effectuer les travaux pour de 5 993 700 \$, et ce, suivant les recommandations de l'Architecte et des Ingénieurs au dossier.

- Le projet d'implantation d'un nouveau quartier résidentiel au centre village suit son cours. Il est maintenant temps de mandater une firme pour le contrôle des matériaux. C'est Groupe GÉOS qui a été mandaté à cette fin pour la somme de 21 130 \$.

GESTION MUNICIPALE

- Le ministère des Affaires municipales demande à toutes les municipalités du Québec de favoriser l'achat québécois et canadien afin de soutenir l'économie des régions, du Québec et du Canada dans le contexte d'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis, La Municipalité participera activement cette demande.
- La Ville de Saint-Félicien présente un projet de distribution de barils de récupération d'eau de pluie dans le Fonds de développement Domaine-du-Roy - Volet territorial. Municipalité appuie le projet et autorise sa présentation dans ledit Fonds pour une somme totale de 15 852.83\$.
- La Municipalité a été retenue pour une aide financière pour des travaux sur les chemins à double vocation. Une convention d'aide financière doit être signée entre la Municipalité et le ministère des Transports afin de recevoir ladite subvention. La Directrice générale a été autorisée à signer la Convention d'aide financière.
- Le Conseil municipal a adopté le règlement 2025-001 intitulé "Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux dérogations mineures #2018-007 afin de mieux préciser les dispositions du règlement de zonage qui peuvent faire l'objet d'une dérogation mineure".
- Le 13 mars prochain est proclamé comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive dans le Municipalité. Durant cette journée et tout au cours de l'année, travaillons ensemble pour renforcer la santé mentale des personnes qui nous entourent et visons à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de toute la population.



Numéros d'urgence pour les travaux publics: 418-618-1508

- La Municipalité a la phase II du Quartier des Pionniers dans ses projets à venir. Nous savons tous que les entreprises font de plus en plus appel aux travailleurs étrangers pour leurs besoins en main d'œuvre et que le projet majeur d'implantation d'éoliennes à proximité de la communauté font en sorte que le besoin d'hébergement est criant dans la communauté. Le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement du gouvernement fédéral avant d'accélérer pour but la construction d'infrastructures favorisant la création de nouveaux logements pourrait permettre à la Municipalité de réaliser son projet de phase II du Quartier des Pionniers, et ce, afin d'augmenter substantiellement l'offre de terrains disponibles à la construction d'habitations de tous types. La Directrice générale a été autorisée à présenter une demande d'aide financière dans ledit Fonds canadien du gouvernement fédéral pour le projet d'implantation des réseaux d'aqueduc, d'égout d'eaux usées et d'égout d'eaux pluviales pour le secteur visé par la phase II du Quartier des Pionniers.
- Les résidents du secteur de l'entrée Nord de la Municipalité constatent que ce dernier est problématique pour la sécurité des utilisateurs de la route. Également, la Municipalité a reçu deux (2) demandes d'analyse de sécurité pour ce tronçon. Une demande au ministère des Transports du Québec de procéder à une analyse de sécurité pour le secteur de l'entrée Nord de la Municipalité, plus précisément dans le secteur du Dépanneur du Chef, sera transmise afin d'assurer une sécurité maximale à tous les utilisateurs de la route.
- Le Maire a déposé le bilan de la qualité de l'eau potable pour l'année 2024. Vous pouvez le consulter au bureau municipal ou sur le site Web municipal au www.ladore.ca dans la section « Documentation ».
- Une motion de félicitations a été présentée au Comité organisateur du Rallye des Loups pour le succès de l'édition 2025.

- En février dernier, la résolution 2025-02-040 intitulée " Détermination des immeubles visés" en lien avec le droit de préemption municipal a été adoptée par le Conseil municipal. Cependant, un lot était manquant dans la liste des immeubles visés. Ladite résolution a été modifiée en ajoutant le lot 6 564 638 à la liste des immeubles visés.
- La Municipalité sort complètement de son champ de compétence municipale lorsqu'elle offre le service de camp de jour. Ces camps sont assujettis à l'application de la Charte qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés pour les enfants en situation d'handicap à lesquels la municipalité a des difficultés à répondre aux enjeux de facon sécuritaire. Aussi, il y a de plus en plus de demandes d'accompagnements pour les enfants à besoins particuliers physique ou psychologique. Aucun soutien financier n'est pour disponible offrir des mesures d'accommodements appropriées à ces enfants. En juin 2024, la Fédération québécoise des municipalités (FOM) a transmis une lettre à la ministre des Affaires municipales demandant d'agir à ce sujet. Un appui à cette demande, une demande de bonification de l'enveloppe liée au Programme d'assistance financière aux loisirs des personnes handicapées dans le volet accompagnement, une demande de mettre en place, à court terme, un Comité d'intervenants concernés afin d'analyser tous les enjeux des camps de jour municipaux et la priorisation de création d'une mesure financière spécifique aux camps de jour seront transmis à la ministre.



REBOISONS CHEZ-NOUS! Encore cette année, commandez vos arbres. Les essences disponibles sont :

- érable à sucre - pin blanc

- bouleau jaune - épinette blanche

épinette de Norvège - pin gris

Livraison le **24 mai de 9h à 12h** au garage municipal.

Date limite de réservation : **1**^e **mai à 16h**.

Réservez au 418-256-3545 poste 2221

SONDAGE

Services et Qualité de Vie La Doré

Projet Club de marche et programme d'entraînement en salle *Un Club de Marche!*

Le but principal du projet est d'aider tous citoyens et citoyennes à développer ou conserver une bonne forme physique et mentale en faisant de l'activité physique et surtout, en brisant l'isolement!

Signalez votre intérêt à adhérer au Club, en téléphonant au **418-256-3545 poste 2406** OU en visitant notre page **Facebook** en nous laissant vos commentaires en privé.

Merci de votre collaboration aux projets.



INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) MARS 2025

Horaire des messes pour mars-avril 2025 :

Dimanche 16 mars à 11h00 MESSE
Dimanche 23 mars à 11h00 ADACE
Samedi 29 mars à 16h00 MESSE
(Murielle Tremblay, Line Trudel, Roger Poirier)
Dimanche 6 avril à 11h00 ADACE

Prendre note que les reçus d'impôts sont prêts.

Heures d'ouverture pour le bureau de la Fabrique les mardis de 13h à 16h

Au besoin, prendre rendez-vous au 418-256-3545 poste 2227

Des dons pour la lampe du sanctuaire seraient appréciés.

Comité de gestion de la Communauté chrétienne de La Doré & l'Équipe liturgique

MÉMO DU MAIRE

Chers concitoyens,

Les Élus et l'Administration travaillent présentement sur plusieurs gros projets.

Entre autres, sur les droits de passage et d'utilisation de terrains pour divers sujets. Il est important que la population sache que tout ce qui est fait par l'Équipe municipale, élue et non-élue, l'est pour le bien de la population et pour réaliser les projets en cours.

Naturellement, il n'est pas possible de défrayer des frais pour ces droits de passage ou d'utilisation mais nous sommes ouverts à discuter afin de trouver une solution acceptable pour toutes les parties impliquées.

Soyez à l'affût des nouveaux projets qui vous seront annoncés prochainement.

Ghislain Laprise, Maire

PRENDRE NOTE QU'IL Y A UN LOGEMENT DE DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT AU DOMAINE DU PARC.

CE LOGEMENT S'ADRESSE AUX PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS.

ÇA VOUS INTÉRESSE? COMMUNIQUEZ AU 418-679-2315 POUR DES INFORMATIONS.

